

Cagnotte Leetchi : Dettinger et ses amis victimes du système Macron



Sommes-nous encore en démocratie en France ? Est-ce que la justice est indépendante ? Est-ce que la police est républicaine ?

Bref, la France n'est-elle pas en train de se transformer de dictature douce qu'elle était hier et aujourd'hui en dictature fortement inégalitaire en droits, en fonction des choix qu'un citoyen peut faire de soutenir ou non telle personne, tel parti politique ?

Certains ont déjà les réponses ! D'autres diront qu'il faut bien qu'un État de droit fasse appliquer la loi mais ils ne se manifestent jamais quand le droit est bafoué par la diversité chaque jour, pour peu que ce ne soit pas dans leur rue, leur immeuble, leur quartier ! L'État de droit est le summum du discours totalitaire puisque qu'aujourd'hui, quoi qu'en disent nos braves gens, le droit se déroule à l'Assemblée nationale comme un rouleau de PQ puisque décidé par des députés qui ne représentent pas le cœur de la France ! Il suffit que le Président siffle pour que les députés de la majorité macroniste se mettent aux pieds !

La preuve par le fait que, même si la loi n'existe pas, comme c'est le cas de cette « cagnotte » en faveur du boxeur Dettinger, la police et la justice agissent !

Nous verrons nos habituels bien-pensants, les planqués des beaux quartiers, les gentils cons, et les citoyens craintifs de leurs ombres qui diront que c'est normal puisque ce boxeur a commis un délit en frappant un policier ! Même si ces policiers armés jusqu'aux dents sont responsables de violence, de blessures graves et handicapantes ! C'est « l'État de droit » qui interdit, de fait, la légitime colère contre les agents aux ordres d'un ministre qui, pour se distraire, va en boîte rouler des gamelles à sa copine !

C'est **Frédéric Nietzsche** qui disait que *l'État est le plus froid des monstres froids. Il ment froidement ; et voici le mensonge qui s'échappe de sa bouche : « Moi l'État, je suis le peuple.*

C'est « l'État de droit » qui interdit de se défendre en cas

d'agression !

Qui interdit de préserver vos biens en cas de cambriolage !

Qui interdit à un homme de venir au secours d'une femme en train de se faire violer par une ordure armée d'un couteau.

Et si le courageux intervient victorieusement, il lui faudra s'expliquer sur l'arme qu'il aura utilisée, puis craindre la plainte du violeur salement amoché, ou accepter de finir handicapé à vie !

En fonction du résultat, l'un aura droit à sa « marche blanche » accompagnée d'un discours compassionnel, et l'autre à un oubli rapide, malgré les regrets de la famille, et les larmes de crocodiles des politiques et des médias !
Au suivant !

Il semble bien que nos dirigeants actuels se moquent des lois existantes, pas plus qu'ils ne s'inquiètent des réactions de la population, comme ils se moquent finalement de leurs opinions et de leurs souhaits !

Les Gilets jaunes leur ont donné la preuve qu'ils pouvaient passer outre en faisant noyer le poisson par les supplétifs gauchistes comme les Antifas et autres Black Blocs !

D'ailleurs, le moyen le plus facile n'est-il pas de faire passer des internautes, des retraités, des chasseurs, et même des parents de victimes du Bataclan qui se lâchent ouvertement, ou derrière leurs écrans et claviers, pour d'affreux terroristes d'extrême-droite, voire des néo-nazis même, et y compris s'ils n'ont pas atteint pour certains, leur majorité !

Si *Henri/Omar*, ou si *Souleiman/Vladimir* ont eu les égards de la presse politiquement correcte, les Pierre, Jacques, Jean, Richard, ou Claude peuvent toujours se taper sur le ventre !
Ils n'ont rien à attendre de l'État de droit !

Par cet article je vous livre mon sentiment. Je crois que nous sommes dans une sorte de dictature où les citoyens ne peuvent plus s'exprimer ou soutenir qui que ce soit qui serait dans un collimateur politique !

Je ne crois plus à cette justice qui manifestement, par ses décisions, a oublié qu'elle est d'abord au service du peuple, au service des plus faibles face aux plus forts, à l'écoute des faits et des arguments, au juste équilibre, et qu'elle doit juger en son âme et conscience, et non libérer des délinquants, ***une fois de plus***, arrêtés en ayant commis des délits et des actes, ou de passer sous silence ou être complices d'actes politiques nuisant gravement aux libertés publiques et aux citoyens !

Gérard Brazon ([Libre expression](#))